

Philippe Corneloup, du karaté *shotokan* au karaté *jutsu*

Auteur : M. Akbar Nour, KC Aigle, relations médias – 23 mai 2012

Philippe Corneloup, expert français de karaté et triple champion de France de karaté *jutsu* (karaté de défense), est venu le 28 avril 2012 au KC Aigle dispenser son enseignement et ses conseils à une cinquantaine de karatékas de la région. Corneloup est élève depuis 30 ans de Bernard Bilicki, un des meilleurs experts français du karaté, champion de France, d'Europe et du monde (par équipe). A l'instar de son maître, Corneloup, ancien compétiteur, entraîneur et enseignant, ne cesse de s'approfondir et transmet ses valeurs et sa rigueur, tout en étant animé par une rigueur et une modestie constantes. Il a atteint le sommet de son art, étant ceinture noire 6^e dan, en karaté *shotokan* (traditionnel) et s'est spécialisé en karaté *jutsu*, un karaté d'autodéfense, issu des méthodes de combat des samourais japonais.



Philippe Corneloup interviewé par Akbar Nour - Crédit photo: KC Aigle

Un parcours atypique

Corneloup, né en 1964, n'avait a priori pas un parcours le destinant à pratiquer le karaté. Enfant, il était asthmatique et la plupart des sports d'équipe ne lui étaient pas accessibles. A dix ans, il intégra le club de karaté de Roanne, dirigé par Bernard Bilicki, qui accueillit l'enfant. *«Il m'a permis de m'exprimer tranquillement et surtout, il m'a laissé œuvrer. Donc, quand j'étais fatigué, je pouvais me reposer et cela reprenait».*

Le karaté permit à Corneloup de découvrir l'effort et de graduellement éliminer son problème d'asthme. Comme beaucoup de jeunes de son époque, il se mit de fil en aiguille à la compétition, combinant *katas* (combat imaginaire contre un adversaire) et combats, puis intégra l'équipe de France junior. Cependant, il fut stoppé net dans sa progression par une rupture des ligaments croisés, qui le retint éloigné des tatamis durant de longs mois. Il tâcha de revenir au niveau national, cependant sans pouvoir atteindre son niveau antérieur.

Cette pause forcée permit au jeune karatéka de prendre du recul. Il comprit qu'il n'était pas fait pour la compétition de haut niveau et s'orienta alors vers la pédagogie et l'enseignement de la discipline. *«Je n'ai jamais envisagé autre chose que le karaté. Ce n'était pas un choix, c'était un fait, quelque chose de déjà installé en moi. J'adorais déjà être avec les enfants, partager du temps avec eux, leur enseigner»*

Encouragé par son maître Bernard Bilicki, qui lui permit de débiter l'enseignement du karaté aux enfants dès l'âge de 17 ans, Corneloup décida dès lors que le karaté serait son cadre de vie. Il passa son brevet d'Etat à l'âge de 21 ans et ouvrit son premier club, tout en restant au Dynamic Club de Bernard Bilicki à Roanne. En parallèle de son activité d'enseignement de karaté, il fut conseiller technique départemental et participa à de nombreuses initiatives en rapport avec la pratique du sport chez les jeunes.



Philippe Corneloup parlant aux jeunes karatékas - Crédit photo: KC Aigle

L'approfondissement de la pédagogie et l'évolution vers le karaté *jutsu*



A part Bernard Bilicki, une autre figure des arts martiaux a durablement influencé Corneloup, Jean-Louis Badet, un expert de plusieurs arts martiaux, qui se perfectionna par de longs séjours en Chine et au Japon. Ces différentes influences menèrent Corneloup à évoluer vers le karaté *jutsu*, un karaté de défense, bagage complet comportant de nombreux mouvements permettant de s'adapter à son adversaire (projections, combat au sol, esquives, etc.). Il constitue en quelque sorte une combinaison entre le karaté japonais relativement carré dans ses mouvements et les arts martiaux chinois plus arrondis, en amenant une recherche personnelle sur le lâcher du corps. Le *jutsu* met en avant une pratique physique exigeante du karaté dans ses formes les plus pures. Pour Corneloup, la découverte du *jutsu*, que Bilicki a développé en France, a été un approfondissement de son apprentissage et un travail spécifique sur le

corps. *«En travaillant sur le fond, j'ai pu retravailler sur le corps et redynamiser mon travail non pas seulement que sur des lignes horizontales ou verticales comme j'en parle en cours, mais aussi sur du multidirectionnel. Mais pour cela, il faut une meilleure adaptation du corps, une capacité à réagir, à s'adapter».*

Dans son travail de recherche personnelle et dans son enseignement, Corneloup mise beaucoup sur la notion de perception *«Cela m'a permis de m'ouvrir des espaces d'application. Sur un coup de poing direct, on va s'adapter différemment tout simplement. On ne va pas forcément être simplement en opposition, mais plutôt en absorption. Et à partir de là, on peut ouvrir des espaces d'application et de création».*

Ainsi, le *jutsu* est un élargissement personnel de la pratique du karatéka expérimenté et va le diriger vers davantage de sensations. Les mouvements et les gestes sont libérés et ne sont pas enfermés dans le cadre plus strict d'une école. *«Je dirai c'est comme un peu quand on apprend à écrire. On nous apprend à écrire ; à un moment donné, il faut lâcher tout cela, prendre du recul et revenir à plus d'autonomie, à une expression personnelle».*

Le *jutsu* a également permis à Corneloup d'étoffer son enseignement par un travail spécifique sur le corps et la perception. Ainsi, même si le karatéka est seul lorsqu'il pratique un *kata*, il doit pouvoir imaginer qu'il perçoit son adversaire pour pratiquer un mouvement juste et relâché. Ce travail passe par l'établissement d'une relation directe entre karatékas lors d'exerces. Ainsi, la distance n'est pas fixée d'office. Lors d'un exercice à deux, les pratiquants vont d'abord se percevoir par le toucher et par une perception du corps de l'autre, puis ils pourront instaurer une distance par la proximité, non par l'éloignement et par une attaque directe de l'autre. Le toucher va permettre au corps de chacun de s'adapter et de ne pas s'enfermer dans une carapace, comme lorsqu'on garde cette distance de loin. Corneloup insiste beaucoup sur ces notions dans son travail pédagogique avec les enfants. *«Pour moi, il ne peut pas y avoir d'évolution, s'il n'y a pas cette perception de l'autre».*

Corneloup : un relais dans la transmission du karaté à la française

Corneloup s'inscrit dans une tradition d'enseignement du karaté français, qui a connu son heure de gloire dans les années 70-80 avec des experts prestigieux de karaté qui oscillent actuellement entre le 7^e et le 9^e dan et qui ont été soit champions de France, d'Europe ou du monde. On peut citer Serge Chouraqui et Dominique Valéra (9^e dan, qui ont fait partie de l'équipe française championne d'Europe en 1971), Jean-Pierre Lavorato et Bernard Bilicki (8^e dan) entre autres. Ces champions sexagénaires sont actuellement les principaux experts de la FFKDA (Fédération française de karaté et disciplines associées). Ils ont eu des parcours différents, mais ont formé un noyau qui s'est réalisé ensemble par le karaté.



La pratique du karaté n'a pas d'âge (avec en arrière-plan la photo de Gichin Funakoshi, fondateur du karaté moderne). - Crédit photo: KC Aigle

Corneloup se positionne comme un relais dans la transmission de cette formation à la française. *«Nous, on est dans l'intergénération. Les jeunes ne connaissent pas leurs aînés. Dominique a développé le karaté-contact. Bernard a développé le karaté-jutsu. Lavorato, il est le garant de la tradition japonaise. Chacun a son identité technique, avec une histoire derrière».*

Corneloup, qui a obtenu son 6^e dan en 2011, a cette volonté de transmettre le bagage des glorieux anciens déjà évoqués aux nouvelles générations et de valoriser par le karaté *jutsu*, une approche de karaté de défense, ancrée dans la tradition du karaté *shotokan*, tout en étant «ludique» et «tonique». *«J'attends de ce 6^e dan de passer beaucoup de temps et de le partager avec les autres. J'ai beaucoup travaillé, j'ai proposé une démarche individuelle. Je suis dans la maîtrise et derrière, je dois me lâcher davantage. C'est plus une participation au groupe».*